

## *Lien associatif – politique : « Il faut du temps et de la ténacité »*

Interview de Pierre Blaise par Céline Teret

**D**ans cette interview, Pierre Blaise revient sur les relations entre le secteur associatif et le monde politique. À l'approche des élections du 25 mai 2014, il souligne l'étendue du domaine d'intervention des associations, leur rôle de mise à l'agenda politique de problématiques nouvelles, et le cadre historique et socio-politique dans lequel s'inscrivent ces relations en Belgique.

**Quelle est la place du secteur associatif dans notre société ?**

**Pierre Blaise :** Aujourd'hui, la vie associative est présente dans de très nombreux domaines : le monde du travail, l'enseignement, la culture, l'aide sociale, les soins de santé, la protection de l'environnement, le sport sont quelques exemples de ces secteurs dans lesquels les associations œuvrent quotidiennement. Rares sont les pans de l'activité humaine qui ne sont pas concernés par des groupes ou des mouvements. Et quand un nouveau sujet apparaît, il ne faut pas attendre longtemps pour que des personnes se rassemblent et s'organisent.

Parce qu'il est en contact direct avec la population, le secteur associatif est bien placé pour détecter les problèmes qui se posent dans la société et pour identifier les besoins qui y émergent.

**Quel rôle joue le secteur associatif auprès du monde politique ?**

En rassemblant un nombre plus ou moins important de personnes, les associations ont la capacité de les fédérer autour d'une problématique, de donner un certain poids à leur situation et à leur prise en compte. Ainsi, le monde associatif est là aussi pour alimenter le travail des responsables politiques. Le monde politique ne vit pas sur un nuage, il est ancré dans une société, mais il a besoin d'être informé et éclairé, notamment par le secteur associatif, constitué de personnes ayant les compétences et l'expertise adéquates <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans « Monde politique et secteur associatif en Belgique », édité par la Fondation Roi Baudouin en 2005, Pierre Blaise et les autres auteurs de ce dossier établissaient déjà clairement ce constat : « Les principaux partis politiques francophones se rejoignent aujourd'hui pour considérer que les associations jouent un rôle important dans la société. » Ce dossier mentionne aussi que les partis s'accordent sur « la nécessité de faire participer les associations à la vie démocratique et aux processus de décision politique ». Dossier téléchargeable sur : [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be).

Le secteur associatif perçoit, il formalise, il transmet : il remplit un rôle important en tant qu'interface entre la société et le monde politique. Il traduit les demandes en revendications, avec le risque que, ce faisant, il s'écarte partiellement de l'expression de ses membres.

Le monde associatif est avant tout un lieu privilégié de conscientisation, de réflexion collective, et de participation. Les associations se dotent de modes de fonctionnement participatifs, où – pour prendre le cas très majoritaire des asbl – les membres forment l'assemblée générale qui décide des grands objectifs et qui délègue à un groupe plus restreint (le conseil d'administration) la responsabilité de mettre en œuvre les moyens pour les atteindre.

Conscients des enjeux, des priorités, des contextes, les dirigeants associatifs peuvent, volontairement ou non, avoir des discours ou des actions qui sont en décalage par rapport aux attentes initiales des membres. Dans certains cas, il peut arriver que des associations soient plus préoccupées de leur propre pérennité que de la raison de leur création. Comme, par exemple, des associations qui doivent lutter pour leur survie financière ou qui sont aux prises avec des problèmes internes. Cela dit, c'est une réalité qu'on rencontre aussi dans d'autres types d'organisations.

#### **Face aux grands organismes historiquement présents sur la scène politique, quelle place y a-t-il pour les structures plus petites et défendant des préoccupations plus récentes ?**

Si les associations touchent quasi tous les domaines de l'activité humaine, leur diversité est très grande. Leurs objectifs peuvent varier énormément. Leur dimension, aussi. Entre une association de personnes souffrant d'une maladie extrêmement rare et les grandes organisations sociales, il y a une grande diversité de taille. Et de moyens aussi.

En outre, certaines grandes organisations existent depuis très longtemps. Notamment les syndicats, les mutuelles... qui sont des mouvements associatifs ayant pris une grande ampleur. Ces associations se sont historiquement structurées en de grandes tendances : un pilier chrétien, un pilier socialiste et, dans une moindre mesure, un pilier libéral. À travers ces piliers, elles ont noué des liens privilégiés avec certains partis politiques. Si ces liens existent depuis longtemps, ils ont évolué, et ça ne veut pas dire que les revendications portées par ces associations seront d'emblée appropriées par les représentants politiques.

Parallèlement, la société évolue, des thématiques et problèmes nouveaux apparaissent et, avec eux, naissent des interlocuteurs nouveaux. L'environnement est une préoccupation plus récente, mais qui a donné lieu à la formation d'une multitude d'associations. Ce qui indique qu'il s'agit d'une problématique importante et qu'elle est prise en compte. D'autres domaines sont apparus à différents moments de l'histoire et ont vu naître des associations : ce qu'on a appelé les nouveaux mouvements sociaux, comme le féminisme, le pacifisme, l'opposition à l'énergie nucléaire, etc. Depuis quelques années, le thème de la lutte contre la pauvreté est revenu au cœur des préoccupations, tant d'associations existant de longue date que d'un mouvement associatif de création plus récente.

Des problèmes émergent de la société et, à un moment donné, franchissent le « seuil de politisation », c'est-à-dire qu'ils deviennent des problèmes dont s'empare le monde politique pour essayer de leur trouver des solutions ou de rencontrer les besoins et aspirations de la population en la matière.

**Selon vous, faire des propositions aux partis politiques en vue des élections, comme le font le Réseau IDée et ses membres, est-ce que cela a un poids réel ?**

Il est difficile de mesurer leur impact. Mais ce genre de travail est, d'abord, l'occasion pour l'association, pour le mouvement, de faire le point sur les enjeux importants et les moyens à mettre en œuvre pour les rencontrer.

Ensuite, c'est une manière pour le secteur associatif d'alerter le politique sur une thématique de société et d'essayer de faire des propositions concrètes pour qu'elle soit prise en considération. C'est là une première fonction du monde associatif, que l'on peut appeler de vigilance.

À l'approche des élections, les partis préparent leur programme. Ils peuvent alors s'inspirer de propositions faites par le secteur associatif (au travers de mémorandums). Ces préoccupations peuvent être intégrées dans les accords de gouvernement, mais ceux-ci sont toujours le résultat de négociations entre plusieurs partenaires, qui ont des priorités propres. Les rapports de force entre différents partis font qu'on retrouvera ou pas certaines thématiques parmi les priorités dans l'accord de gouvernement. Celui-ci est déterminant puisqu'il établit un programme pour une législature de 5 ans. C'est là une seconde fonction du monde associatif, celle de mise à l'agenda.

Mais il est important pour le secteur associatif de continuer à entretenir des contacts avec le monde politique tout au long de la législature, afin de ramener à la surface ces préoccupations avant les élections suivantes. Surtout si c'est une problématique émergente, il faut sensibiliser le politique à ces questions et revenir à la charge régulièrement. Il faut avoir une permanence dans les contacts avec le monde politique. Le travail du monde associatif nécessite beaucoup de temps et de ténacité<sup>2</sup>. Cela peut se faire de diverses manières. En essayant de trouver au sein des différents partis des personnes qui sont plus familières avec ces problématiques, par exemple, ou qui y sont plus sensibles. Les partis politiques, qui sont eux-mêmes des associations, ne sont pas des blocs monolithiques. Il y a des tendances en leur sein et des personnes ou des sous-groupes y apportent leurs préoccupations. Et se font ainsi les relais entre la société civile et les dirigeants du parti. Cela peut se faire aussi en informant et en allant à la rencontre des mandataires et des membres des cabinets. Des tables-rondes ou des expériences comme les Assises de l'ErE – DD<sup>3</sup> sont d'autant plus utiles qu'il y a un public présent. Le politique est sensible à ce rapport avec le public.

**Le monde politique ne tente-t-il pas également de s'associer avec le monde associatif ?**

Les rapports entre le monde politique et le monde associatif sont multiples. Dans une société démocratique, on estime qu'une vie associative riche est un élément positif. C'est entre autres ce qui justifie que les pouvoirs publics aident financièrement des associations dans différents domaines.

---

<sup>2</sup> Cela rejoint les propos de Philippe Defeyt, président du CPAS de Namur et économiste à l'Institut du développement durable, lors des Rencontres de l'ErE du Réseau IDée en 2012 : « Globalement, vous êtes beaucoup trop tendres avec les hommes et femmes politiques. Il faut être derrière pendant toute la législature ! C'est plus long et ça demande plus de travail que de les interpeller à la veille des élections, mais c'est essentiel. »

<sup>3</sup> Assises de l'Éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable. Plus d'infos sur [www.assises-ere.be](http://www.assises-ere.be)

Dans certains cas, des associations ont acquis une telle place, jouent un tel rôle dans la société, qu'elles sont presque considérées comme des services publics. L'exemple de l'enseignement libre est éloquent : on parle à son sujet de « service public fonctionnel ». C'est-à-dire qu'il remplit une mission de service public que les pouvoirs publics financent sans l'organiser lui-même.

Mais au-delà, il peut y avoir aussi une instrumentalisation des associations par les pouvoirs publics. Cela arrive dans des circonstances où les pouvoirs publics fixent les objectifs et déterminent les moyens d'organismes qu'ils choisissent, ou qu'ils créent, pour remplir des missions qu'ils ne peuvent assumer eux-mêmes.

On le voit, les rapports entre vie associative et monde politique sont variés et complexes...

Cet article a été publié sur : *Mondequibouge.be*, 27 mars 2014.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Pierre BLAISE (interviewé par Céline TERET), « Lien associatif – politique : “Il faut du temps et de la ténacité” », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 27 mars 2014, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).